

PAR COURRIEL ET PAR COURRIER

Québec, le 23 septembre 2013

Monsieur Gaston Bélanger  
Directeur général  
et coordonnateur des mesures d'urgence et directeur par intérim  
service d'urbanisme et Environnement  
Ville de Bécancour  
1295, avenue Nicolas-Perrot  
Bécancour (Québec) G9H 1A1

**Objet : Projet de construction d'une usine de fabrication d'engrais à Bécancour**  
**Question complémentaire du 23 septembre 2013 (DQ8, n° 1)**

---

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 3 et 4 septembre derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet la question complémentaire suivante :


**Question 1**

Comment avez-vous contribué à l'information des citoyens afin de les associer à l'atteinte des objectifs de la *Loi sur la sécurité civile*, notamment par la diffusion de conseils sur les mesures de protection qu'ils peuvent prendre en raison des risques de sinistre majeur ou mineur présents dans leur environnement et par la diffusion des mesures de protection mises en place par les autorités responsables de la sécurité civile ? (art. 55 de la *Loi sur la sécurité civile*).

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le **25 septembre, 17 heures**, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrée, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

  
Marie-Josée Harvey  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission